

Après les déclarations du Premier Ministre à Argelès sur Mer

Un texte d'Eloi Martinez Monegal

Quand Daladier et Pétain collaboraient avec Franco

Début 1939 le gouvernement de la République française entassait les républicains espagnols dans les camps de concentration et dans le même temps celui-ci nouait des relations diplomatiques avec Franco en nommant Pétain comme ambassadeur. Le gouvernement de la France a encore du chemin à faire pour mettre à jour les faces cachées de cette histoire malgré les déclarations à minima du Premier Ministre récemment à Argelès sur Mer.

Le Premier Ministre, Manuel Valls, était le 20 février 2015 à Argelès sur Mer où selon la presse « il devait rendre un vibrant hommage aux Républicains espagnols qui "refusèrent la dictature" de Franco, fustigeant l'attitude de la France qui les parqua dans les "camps du mépris", en plein hiver 1939, sur le sable de plages. Pourtant, en 1939 "ce n'était pas encore la France de Pétain", a dit M. Valls (PS). "Notre première responsabilité, c'est de reconnaître que la France n'a pas été à la hauteur des espérances de ces hommes et femmes qui venaient s'y réfugier et qui attendaient de la France qu'elle vienne à leur côté en 1936", a-t-il insisté. Il a au contraire vanté l'engagement des Républicains espagnols, qui furent nombreux à rejoindre la Résistance et "parmi les premiers à entrer dans Paris libéré" en 1944. Manuel Valls a également insisté sur le devoir de mémoire et de transmission de cette histoire. » Fermez le ban.

Les déclarations du Premier Ministre constituent une petite avancée mais nous sommes loin du compte

Il est intéressant de noter que l'action des associations mémorielles de descendants de l'exil républicain espagnol permet aujourd'hui quelques avancées sur le plan de la reconnaissance envers les républicains espagnols exilés en France et internés dans des camps de concentration. Ces déclarations du Premier Ministre constituent petite une avancée mais nous sommes loin du compte.

Il y à peine deux ans en janvier 2013 un Secrétaire d'Etat actuel du gouvernement de Manuel Valls et alors premier secrétaire du Parti Socialiste, monsieur Harlem Désir, avait évoqué au cours d'une émission de télévision la situation des républicains espagnols qui avaient été bien accueillis en France en 1939 au mépris de toute vérité historique. La réaction des associations mémorielles avait rapidement remis les pendules à l'heure en rappelant les conditions dans lesquelles les républicains espagnols avaient été « accueillis » en France.

Le député et vice-président socialiste du conseil régional Languedoc Roussillon, Jacques Cresta, avait également réagi en adressant un courrier à Harlem Désir dans lequel il écrivait notamment « Je tenais à vous faire part de la profonde tristesse de nombreux fils-filles et petit(es)-fil(le)s de républicains espagnols suite à vos propos tenus dans l'émission *Mots Croisés* le 21 janvier dernier. Evoquant une réunion à laquelle vous participiez à Montreuil, vous avez fait un parallèle historique avec les réfugiés espagnols qui ont été accueillis en France au moment de la guerre civile et qui « étaient fiers de la solidarité de la France ».

Permettez-moi de vous rappeler, qu'à l'hiver 1939, plus de 500 000 réfugiés républicains, des familles, des enfants en bas âge, des vieillards, ont passé les Pyrénées, la très grande majorité à pied, pour fuir le régime franquiste. Cette guerre civile, prémissse du conflit mondial qui s'annonçait, dont la 3ème République Française, malgré les appels, n'a pas souhaité intervenir militairement aux côtés des Républicains contre les armées fascistes et carlistes.

Ces 500 000 réfugiés, dont 330 000 dans les Pyrénées-Orientales, seront « parqués » dans des camps de fortune, qu'ils devront eux-mêmes construire, les familles étaient séparées, surveillées par des Gardes Mobiles de l'Etat Français. Plusieurs sont morts de froid, de faim. Le nombre aurait été plus important si la générosité de certains français n'avait permis d'atténuer leurs malheurs.

Ces mêmes réfugiés furent envoyés au front pour lutter contre l'invasion allemande, non armés, car l'état Français avait peur de ces « rouges républicains ».

Un pays se grandit quand il n'a pas de mémoire oubliée

Le 24 août 2014, les discours d'Anne Hidalgo maire de Paris et de Kader Arif alors secrétaire d'Etat aux anciens combattants lors d'un hommage aux républicains espagnols de la Nueve entrés les premiers dans Paris, ont marqué un tournant vers plus de recherche de la vérité historique et pour le refus de l'occultation systématique de cette histoire depuis la libération.

Deux ans auparavant l'action des associations mémorielles avait permis la présence pour la première fois depuis 1944 du drapeau de la République espagnole à la cérémonie commémorative de la libération de Paris, j'avais eu l'honneur le 25 mai 2012 d'en être le premier porte-drapeau à la demande des associations. Entre 2012 et 2014 l'idée a fait son chemin pour que cette reconnaissance soit encore plus retentissante ainsi est née l'idée de la marche du 24 août 2014 qui a rassemblé près d'un millier de personnes à Paris sur le parcours des combattants de la Nueve.

A l'issue de cette marche Kader Arif alors secrétaire d'Etat aux anciens combattants devait dire très justement ces paroles qui aujourd'hui résonnent avec encore plus de force « *Quiconque menace les valeurs de la république doit pouvoir trouver la République, non pas la République comme un paravent mais la République comme vraiment un élément qui*

permettre de lutter contre les injustices sociales. Ces combattants espagnols étaient tous des hommes engagés, des hommes engagés sur le plan politique mais ils combattaient pour la liberté, ils nous ont amené la paix, ils combattaient aussi contre l'injustice sociale. » l'ancien secrétaire d'Etat avait aussi insisté sur le nécessaire travail de mémoire « ... Je pense depuis longtemps qu'un pays se grandit quand il n'a pas de mémoire oubliée, qu'un pays se grandit quand il arrive à fouiller partout dans ce qu'a été son histoire pour se dire que son histoire a été construite par des femmes et des hommes c'est le cas de la France portant des noms différents, des couleurs différentes, des confessions différentes, des appartenances politiques différentes mais c'est ça qui fait la grandeur de notre pays (...) Il faudra bien un jour qu'un travail de mémoire se fasse autour du camp de Noé, du Recuébédou, de Rivesaltes et d'ailleurs parce que là aussi ça serait une belle manière de faire que notre pays n'occulte pas cette mémoire ».

L'histoire joue parfois des mauvais tours

Ce 24 août 2014 Anne Hidalgo dans son intervention en hommage aux hommes de la Nueve devait pour sa part rappeler que « *L'histoire joue parfois des très mauvais tours parce qu'oubliée pendant longtemps dans ces combats et dans votre contribution à la libération de Paris et de la France, parce que vous ne vous êtes pas arrêtés à Paris, vous avez poursuivi pour les derniers d'entre vous jusqu'au nid d'aigle d'Hitler et bien il y a eu un deuxième oubli c'est que ce combat pour la République pour les valeurs de la démocratie et bien pour vous il ne s'est pas arrêté là dans votre quête personnelle mais personne n'est venu aider les républicains espagnols pour faire en sorte que la dictature de Franco ne dure pas les quarante ans qu'elle a duré. »*

A Argelès sur mer quand le Premier Ministre nous parle de la France qui n'a pas été à la hauteur des espérances des républicains espagnols, il évoque la non intervention qui dès 1936 constituait déjà une première trahison à l'égard du peuple espagnol et de sa République. Mais quand ces espagnols se sont retrouvés dans des camps de concentration français, nombre d'entre eux avaient déjà compris que le combat allait continuer car la République française, la troisième, était déjà abandonnée depuis les accords de Munich en 1938 par ses propres gouvernants. Monsieur Valls a raison de dire que ce n'était pas encore la France de Pétain. Pourtant Pétain a été ambassadeur de la France auprès de Franco à Burgos sur nomination du gouvernement Daladier alors que la République espagnole livrait encore ses derniers combats. Nouvelle trahison à l'égard du peuple espagnol et de sa République. Et puis il y a eu la contribution des espagnols dans la Résistance et pour la libération de Paris et de la France. Anne Hidalgo rappelle dans son discours du 24 août dernier cet autre abandon après 1945 quand à nouveau les démocraties ont lâchées les républicains espagnols qui pensaient qu'après Hitler ce serait le tour de Franco. Près de 40 années de dictature ont suivie. Des exécutions et des tortures en Espagne par centaines de milliers couvertes par un silence de mort dans les démocraties européennes et par les Etats

Unis qui installait pendant ce temps-là ses bases sur la péninsule ibérique et aujourd’hui les crimes du franquisme jouissent d’une totale impunité.

« *La République française n'a pas été à la hauteur de l'espérance des républicains espagnols* » dit le Premier Ministre mais n’oublions qu’une République est ce que l’on en fait. Et comme le disait Kader Arif « *la République ne doit pas être un paravent* ».

Les différents gouvernements de la France depuis 1936 n’ont pas fait honneur à la République en n’aidant pas l’Espagne républicaine, en enfermant comme des ennemis les républicains espagnols dans des camps de concentration.

Les directives de rapatriement vers l’Espagne

J’en viens à ce qu’a été l’arsenal répressif, à l’encontre des républicains espagnols, mis en place par le gouvernement Daladier.

Dès mars 1939 le gouvernement Daladier donnait des directives aux préfets pour le rapatriement des espagnols vers l’Espagne ce qui était pour la plupart d’entre eux ou la mort assurée ou la prison. Des directives furent données aussi à la SNCF pour prévoir des convois spéciaux. Non seulement le gouvernement enfermait les républicains espagnols dans des camps de concentration mais de plus elle les livrait à Franco afin de « *soulager la France d'une charge insupportable pour l'économie nationale* ».

Ce gouvernement de la troisième République est responsable de milliers de morts dans les camps de concentration français (et non 220 comme le dit le Premier Ministre) avec ceux aussi qui furent renvoyés chez Franco puis assassinés ensuite ou torturés ou mis en prison. Renvoyés aussi des milliers d’enfants qui avaient trouvé refuge en France notamment à partir de 1937 lors de l’évacuation du pays basque après les bombardements par la légion Condor (l’aviation hitlérienne). Ces enfants ont-ils retrouvés leurs familles ? On sait maintenant les trafics auxquels se sont livrés les franquistes avec les enfants volés.

La surveillance et le fichage

En 1939 parmi les directives et circulaires du ministère de l’intérieur concernant la surveillance des étrangers un certain nombre concernent spécifiquement les républicains espagnols considérés comme des prisonniers en liberté surveillée sur le territoire français.

Comme bon nombre d’autres étrangers, les espagnols réfugiés vont faire l’objet d’un fichage systématique. Des instructions concernant le dénombrement des étrangers sans nationalité et autres étrangers bénéficiaires du droit d’asile seront données aux Préfets par le ministre de l’intérieur de l’époque, Albert Sarraut. Ainsi dans une circulaire datée du 5 août 1939, on trouve les indications nécessaires afin d’établir un relevé général: "...*Etablissement du Relevé général. (...) Sur chaque état, les intéressés, groupés d'après leur origine, devront être énumérés par ordre alphabétique. Il conviendra d'autre part, d'indiquer la situation de famille de chacun d'eux et de fournir dans la colonne "Observation", des indications sur leur*

conduite. (...) Le Relevé général devra être établi en 4 exemplaires destinés: 1) Aux archives d votre préfecture; 2) Au bureau de recrutement dont relève l'étranger recruté; 3) A la Direction de l'infanterie du Ministre de la Défense nationale et de la Guerre; 4) A mon Département.

A chaque exemplaire du relevé général, sera joint un exemplaire de chaque fiche individuelle signée et remplie par les intéressés. (...) D'autre part, tous les étrangers qui, ayant été expulsés ou proposés pour expulsion, n'auront pas la possibilité de quitter le territoire, seront groupés quel que soit leur âge, sur une liste spéciale établie d'après le modèle annexé à cette instruction.

Dès que le dénombrement de ces individus aura été achevé, cette liste sera transmise aux Administrations énumérées ci-dessus, avec les fiches individuelles des intéressés. Enfin, dans un délai d'un mois à dater de la réception de la présente Circulaire, vous me ferez connaître le nombre approximatif, par catégorie d'origine, des premiers réfugiés dénombrés. (...) J'insiste, en terminant, sur l'importance capitale des présentes instructions qui règlent l'application de dispositions, certes délicates, mais particulièrement importantes pour l'intérêt national. ".

De fait, le fichage des étrangers et la multiplication des fichiers fut antérieure à Vichy. Cette circulaire du ministre de l'intérieur étant bien datée du 5 août 1939. Ce sont ces mêmes fichiers qu'utilisèrent Vichy et les occupants nazis pour déporter les étrangers et parmi eux les républicains espagnols notamment vers Mauthausen dès 1940.

Les directives du ministre de l'intérieur aux Préfets

Trois mois plus tôt le 5 mai 1939 le Ministre de l'Intérieur écrivait une longue directive aux Préfets dans laquelle on peut lire « ... Discipline et surveillance de l'état d'esprit. – J'ai été amené à interdire certaines publications nettement tendancieuses qui avaient pour but ou pour effet d'enrayer le mouvement de retour des réfugiés. Vous devez être particulièrement vigilant sur toute propagande de cette nature, prendre toute mesure pour l'interdiction et, quand cela est administrativement et judiciairement possible, sévir contre leurs auteurs... » ce qui montre bien la volonté du gouvernement de l'époque de renvoyer les républicains espagnols en Espagne. Toujours concernant la surveillance de l'état d'esprit « Je vous demande de vous montrer très strict au point de vue de la discipline ; si cela est nécessaire, prévoyez dans votre département, une sorte de local disciplinaire qui vous permettrait d'isoler éventuellement tout perturbateur, homme ou femme. Je ne veux, sur ce point, aucune faiblesse, dans l'intérêt même de l'immense majorité des réfugiés dont la conduite, dans l'ensemble, ne mérite aucun reproche ; et vous devez vous montrer d'autant plus sévère pour les mauvais éléments que leur attitude pourrait jeter un discrédit immérité sur la masse des malheureux que nous avons été dans la nécessité d'accueillir. Demandez aux Parquets de vous seconder dans votre tâche en se montrant rigoureux, dans leurs réquisitions éventuelles, et n'hésitez pas à faire diriger sur un camp militaire, - Pyrénées Orientales de préférence -, et sous escorte, tout réfugié homme de 18 à 48 ans qui se montrerait indigne de la faveur

exceptionnelle que constitue le séjour hors des camps militaires. Cela, quelle que soit la condition sociale de ce réfugié. » et un peu plus loin, à nouveau concernant les retours en Espagne « Vous aurez à répondre favorablement à toute demande des autorités espagnoles vous demandant d'autoriser le départ pour l'Espagne d'un réfugié... » Donc à répondre favorablement aux autorités franquistes. Enfin dans cette même directive, concernant l'utilisation de la main d'œuvre que constituent les espagnols dans les camps, le ministre écrit : « Utilisation massive des réfugiés. - Le Ministère du Travail et l'autorité militaire chargée des camps ont entrepris le classement professionnel des hommes valides hébergés dans les grands centres du Sud-Ouest, pendant que nos services de police continuent de procéder de leur côté, à l'identification des éléments indésirables. Le Gouvernement a, en effet, décidé, dans un haut souci d'intérêt national, de tirer parti, dans toute la mesure du possible, pour l'économie générale du pays, de la masse des réfugiés espagnols, tant que leur retour massif dans leur pays restera impossible, de transformer la masse inorganisée et passive que constituent ces réfugiés en élément utile à la collectivité nationale, et de réduire par-là autant que faire se peut, la lourde charge financière qui, dans l'état actuel pèse sur nous (...) » et le ministre poursuit toujours en s'adressant aux préfets « l'objectif constant doit être le départ de ces réfugiés ; mais s'il ne dépend pas de vous que la frontière soit ouverte, par contre il dépend de vous, dans une mesure importante, que le fardeau supporté par le pays devienne de moins en moins lourd en puisant et en faisant puiser dans le réservoir de la main d'œuvre que contiennent les camps militaires ; il est bien entendu, d'une part, que les services chargés de ces camps assureront, au départ, un tri sévère, et d'autre part que, employés individuellement ou en petits groupes, les réfugiés resteront l'objet d'une surveillance constante. Je ne verrai que des avantages à ce que, dans le cadre départemental, si vous l'estimez vous-même utile, vous réunissiez une Commission très restreinte pour étudier ce problème, avec le concours de l'Inspection du travail, du directeur de l'Office départemental de placement, du directeur des Travaux agricoles et d'un membre de la Chambre d'agriculture. ».

La politique du gouvernement Daladier à l'égard des réfugiés espagnols consistait donc d'une part à en faire repartir un maximum vers l'Espagne (les indésirables) et d'utiliser les plus valides dans l'économie nationale comme main d'œuvre à bon marché mais toujours sous étroite surveillance.

Les déclarations du Premier Ministre le 20 février 2015 à Argelès sur mer font état d'une France républicaine qui n'a pas été à la hauteur des espérances des réfugiés. Disons plutôt que le gouvernement de la République française s'est comporté de façon indigne à l'égard des réfugiés espagnols républicains et qu'il porte la responsabilité, de la mort et de la déportation de milliers d'entre eux.

La politique de non intervention dès 1936 a contribué à laisser intervenir les forces fascistes internationales, le traité de Munich en 1938 puis la collaboration de Daladier avec Franco dès février 1939 a précédé celle de Pétain avec Hitler. Le gouvernement Daladier a bafoué

les valeurs de la République et porte une lourde responsabilité dans l'histoire du drame vécu de centaines de milliers de républicains espagnols exilés en France. Ces républicains espagnols qui pour la plupart ont fait leur, le pays des droits de l'homme qu'ils ont défendu aussi les armes à la main jusqu'à la libération.

Le Premier Ministre à Argelès sur mer a insisté sur le devoir de mémoire et sur la transmission de cette Histoire. Entièrement d'accord, mais ne transmettons pas une histoire tronquée en continuant à occulter les pages qui dérangent. Il faut avoir le courage d'aller au bout dans la recherche de la vérité ainsi les valeurs de la République reprennent des couleurs.

Eloi Martinez Monegal

Président de l'Association pour le Souvenir de l'Exil Républicain Espagnol En France (ASEREF)
fils d'un républicain espagnol interné au camp de concentration d'Argelès sur Mer et
combattant de la Résistance